

Communiqué « AU CŒUR DES SECTIONS SYNDICALES »

Du 13 mai 2016

Contact : Patrick DE CARA, Représentant CFDT au Comité Stratégique de la Filière Ferroviaire, 06 84 81 60 98

Alstom : la CFDT veut défendre le plan de charges du ferroviaire en France auprès de l'Élysée

La CFDT a demandé à être reçue très rapidement à l'Élysée afin de défendre son point de vue et ses idées concernant le dossier plan de charges du ferroviaire en France.

Elle a fait part, lors du dernier Comité stratégique de la filiale ferroviaire qui s'est tenu le 30 mars dernier à Paris, de ses fortes inquiétudes concernant les perspectives de production pour la filière ferroviaire en France. Les établissements français ont besoin de charge de production rapidement !

Il est regrettable que l'État n'ait pas souhaité utiliser le Contrat porteur existant (engagement de l'État à commander 1000 trains pour les régions alors que seulement 270 ont été commandés à ce jour) pour répondre au nouveau besoin des Trains d'équilibre du territoire (TET), et qu'en conséquence le nouveau marché des TET doive à présent passer par un nouvel appel d'offres (d'où aucune livraison de TET avant 6 ou 7 ans...).

La CFDT ne peut que regretter, à ce sujet, les prises de position juridiques divergentes entre le ministre des Transports et le ministre de l'Économie et des Finances. La CFDT demande d'étudier la possibilité d'exploiter toutes les options possibles dans les marchés-cadres, notamment en région parisienne dans le cadre du marché du Grand Paris. En effet, cela entraînerait immédiatement un surcroît d'activité qui viendrait compenser les trous d'air prévus dès fin 2016.

Aujourd'hui, les constructeurs ferroviaires français investissent en anticipation sur les projets structurants à venir, la CFDT demande que l'État pèse de tout son poids pour que ces projets aboutissent rapidement et viennent ainsi alimenter à court terme les bureaux d'Études puis la production future.

Cette démarche aurait la vertu d'endiguer la baisse continue des effectifs des constructeurs ferroviaires en France, mais également d'aider les sous-traitants locaux à survivre et ainsi favoriser l'emploi sur le territoire national impacté par la filière ferroviaire.